ENGELHARDT (Chrétien-Maurice D'), minéralogiste allemand, né en 1779 à Wiese (Esthonie), mort en 1842. Il devint successivement professeur de minéralogie à Dorpat (1820), directeur du lycée de Tsarskoie-Selo et conseiller d'Etat à Saint-Pétersbourg. On a de lui : *Voyage en Crimée et au Caucase* (Berlin, 1815, 2 vol.); *Esquisses géologiques de la France, de la Grande-Bretagne, d'une partie de l'Allemagne et de l'Italie*, en collaboration avec Ch. de Raumer (Berlin, 1815); *Esquisse d'une géographie minéralogique de la France* (Berlin, 1815); *Herras de Landsberg, abbesse de Hohenberg en Alsace, et son livre intitulé :* Hortus deliciarum (Stuttgard, 1819); *Excursions à travers les Vosges* (Strasbourg, 1821); *Documents pour la connaissance des minéraux* (Dorpat, 1823), etc.

ENGELHARDT (Jean-Georges-Veil), théologien allemand, né à Neustadt en 1791, mort en 1855. Il fit ses études à Baireuth et à Erlangen, sous la direction des professeurs les plus distingués de l'époque, tels que Bertholdt et Vogel. En 1822 il fut nommé professeur de théologie à Erlangen. Il ne quitta plus cette ville, sinon pour des voyages en Suède, en Angleterre et en France. En 1837, il fut nommé conseiller ecclésiastique, et pendant les années 1845, 1847 et 1848, représenta l'université à la diète de Munich. On a de lui, en allemand, une traduction des *Ecrits de Denys l'Aréopagite* (1823); des dissertations *Sur l'histoire ecclésiastique* (Erlangen, 1832); *Richard de Saint-Victor et Jean Ruysbroek* (1838); un *Manuel d'histoire ecclésiastique* (Erlangen, 1834, 4 vol.); *Interprétation de la partie mystique de l'Evangile de saint Jean par un théologien mystique allemand* (1839); *Histoire des dogmes* (Neustadt, 1839, 2 vol.).

ENGELHARDT (Frédéric-Auguste), homme politique français, né à Strasbourg en 1796. Il fut reçu successivement licencié en droit et docteur ès sciences, se fit de bonne heure remarquer par le libéralisme de ses opinions, et ouvrit à Strasbourg des cours gratuits de technologie, où les ouvriers se rendaient en foule. Aussi acquit-il une grande popularité, qui augmenta encore l'influence dont il jouissait dans son département comme propriétaire des importantes forges de Niederbronn. En 1848, les électeurs du Bas-Rhin l'envoyèrent à l'Assemblée constituante, où il fit partie du comité du travail et où il siégea dans les rangs de la gauche, quoiqu'il prêtât son appui au général Cavaignac. Après l'élection du 10 décembre, il fut l'un des adversaires les plus décidés du nouveau président et vota pour sa mise en accusation à propos de l'expédition de Rome. Il ne fut pas réélu à l'Assemblée législative et ne s'occupa plus que de travaux industriels, qui lui ont fait obtenir la décoration de la Légion d'honneur à la suite de la deuxième Exposition universelle de Londres (1863).

ENGELHARDTIE s. f. (ain-ghé-lar-tî — de *Engelhardt*, n. pr.). Bot. Genre d'arbres de la famille des juglandées, comprenant une dizaine d'espèces, qui croissent dans l'Asie tropicale.

ENGELMANN (Godefroy), un des introducteurs de la lithographie en France, né à Mulhouse en 1788, mort en 1839. Destiné au commerce par sa famille, il montra peu d'aptitude pour cette carrière, étudia la peinture dans l'atelier de Regnault, et se rendit, en 1814, à Munich, berceau de la lithographie, pour y apprendre les principes de cet art récemment inventé par Sennefelder. Il ne fut donc pas, comme l'avance la *Biographie* Didot, l'un des inventeurs de la lithographie; mais il perfectionna les encres, les crayons et certains procédés. Il n'inventa même pas, à proprement parler, la chromolithographie (impression lithographique en plusieurs couleurs), comme le répètent toutes les biographies en se copiant l'une l'autre. Ce genre d'impression est décrit en détail dans l'*Art lithographique* de Sennefelder, et l'inventeur avait fait lui-même de nombreux essais et obtenu de remarquables résultats. Mais Engelmann donna véritablement l'impulsion à cette partie importante de son art, et, par l'invention du cadre à repérer, la dota de l'instrument nécessaire à son développement commercial et artistique. En 1815, il fonda à Mulhouse un établissement lithographique qui, suivant toutes les probabilités, fut le premier en France et précéda de quelques mois celui que le comte de Lasteyrie vint fonder à Paris. Lui-même transporta, l'année suivante, ses presses dans la capitale, et contribua au progrès et à la propagation de l'art nouveau. Il a fourni de belles planches à de grands ouvrages, et s'est fait un nom surtout par ses impressions chromolithographiques. On lui doit plusieurs ouvrages remarquables, entre autres : *Recueil d'essais lithographiques* (Paris, 1817, in-4°); *Manuel du dessinateur lithographe* (Paris, 1823); et un *Traité théorique et pratique de la lithographie* (Paris, 1839-1840), précédé d'une excellente biographie de Sennefelder. Parmi les recueils d'estampes les plus remarquables sortis de ses ateliers, on cite les illustrations des ouvrages suivants : *Lettres sur la Suisse*, par Raoul Rochette (1822); *Un mois à Venise*, par le comte de Forbin; *Cours d'histoire naturelle*, par Oudard (1824); *Cours de dessin linéaire*, par Laurent; le *Voyage pittoresque dans le Brésil*, de Rugendas; *Voyage pittoresque et militaire en Espagne*, de Langlois (1826), etc.

ENGELMODE ou **ANGILMODE**, prélat et poëte français, qui vivait au IXe siècle. Il était chanoine de Soissons lorsqu'il succéda, en 861, à l'évêque de cette ville, Rothalde, qui venait d'être déposé. Rothalde ayant été réintégré dans son siége en 864, Engelmode se démit de ses fonctions. On a de lui un long poëme en l'honneur de saint Pascase Radbert, abbé de Corbie. Cet ouvrage, au style dur et obscur, a été publié dans la *Bibliotheca patrum* et dans d'autres recueils.

ENGELSBERG, bourg d'Autriche, dans la Silésie, gouvernement de Brünn, cercle et à 39 kilom. N.-O. de Troppau; 2,200 hab. Fabrication de toiles; commerce de fils.

ENGELSCHALL (Joseph-Frédéric), littérateur allemand, né à Marbourg (Hesse) en 1739, mort en 1797. Devenu sourd à treize ans, il ne put, par suite de cette infirmité, recevoir une instruction complète; mais, ayant lu Homère, les anciens et les ouvrages de Winckelmann et de Lessing, il sentit naître en lui le goût des choses de l'esprit et se mit à cultiver l'histoire, la philosophie, les belles-lettres, la poésie et la peinture. Pendant longtemps, pour vivre, il dut donner des leçons de dessin; enfin, en 1788, il devint professeur de belles-lettres et maître de dessin à l'université de Marbourg. C'était un homme doux, aimable, plein de qualités, un remarquable érudit, qui joignait à une heureuse mémoire un jugement sain et une vive imagination réglée par le goût. Son style était simple et pur. On a de lui : un *Recueil de poésies diverses* (1788, in-8°), publiées d'abord dans diverses feuilles littéraires; une excellente biographie du peintre *Jean-Henri Tischbein* (Nuremberg, 1797, in-8°), et un recueil de ses autres écrits en vers et en prose (1805, 2 vol. in-12), publié par Justi.

ENGELSPACH-LARIVIÈRE, géologue belge, né à Bruxelles, mort en 1831. Il mêla la politique aux travaux scientifiques, et prit une part active à la révolution de 1830. Il a écrit : *Notice sur le calcaire magnésien* (1826); *Description géognostique du Luxembourg* et *Considérations sur les blocs erratiques* (1829); *De la géographie sous ses différents rapports* (1830).

ENGELSTOFT (Christian THORNING), théologien danois, né à Nœsberg en 1805. Il fit ses études à l'université de Copenhague, et y devint successivement lecteur en théologie (1835), professeur adjoint et enfin professeur titulaire (1845). Deux ans plus tard, il fut nommé recteur de l'Université, et, en 1851, appelé à l'évêché de Fionie. Il est, en outre, membre de l'Académie des sciences de Copenhague depuis 1847, et de l'Académie royale d'histoire et de langue nationales depuis 1850. On a de lui les ouvrages suivants : *Reformantes et catholici tempore quo sacra emendata sunt in Dania concertantes* (1836); *Histoire de la liturgie en Danemark* (1841); *Discours prononcés en diverses occasions* (1853). Il a, de plus, fourni des articles et des dissertations théologiques à différents recueils, et rédigé avec Scharling le *Journal théologique*.

ENGELSTROËM ou **ENGESTROEM** (Jean), hébraïsant suédois, né en 1699, mort à Lund en 1777. Il fut évêque et vice-chancelier de l'université de cette dernière ville. On lui doit : *Grammatica hebræa biblica* (Lund, 1734, in-4°).

ENGELSTROËM ou **ENGESTROEM** (Gustave D'), savant suédois, fils du précédent, né à Lund en 1738, mort en 1815. Elève du collége des mines de Stockholm, il y fit des progrès rapides, s'adonna à la chimie et à la minéralogie, et étudia la deuxième de ces sciences sous Brandt et sous Cronstedt. Après diverses missions que lui confia l'administration des mines, pour étudier l'état des mines de Salmadie et de Norvége, il devint essayeur (1764), puis visita l'Angleterre, la Hollande, la Prusse, et fut successivement nommé, à son retour en Suède, garde des monnaies (1768), assesseur (1774), et conseiller au collége des mines (1781). Il devint aussi membre de l'Académie des sciences de Stockholm, dont il fut deux fois nommé président. Il a écrit : *Sur l'utilité du chalumeau*, en anglais (Londres, 1764); *Guide des voyageurs aux carrières et mines de Suède; Description d'un fourneau chimique*, etc., etc.; divers *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des sciences de Stockholm.

ENGELSTROËM ou **ENGESTROEM** (Laurent, comte D'), homme d'Etat suédois, frère du précédent, né à Stockholm en 1751, mort en Pologne en 1826. Il entra comme employé dans la chancellerie royale de Suède (1770), puis aux archives (1771), devint secrétaire du cabinet au ministère des affaires étrangères (1773), et y montra des talents diplomatiques qui lui valurent d'être envoyé à Vienne en qualité de chargé d'affaires (1776), et en Pologne comme ministre plénipotentiaire (1788). Rappelé en Suède en 1792, il fut nommé chancelier de la cour et membre de plusieurs comités; mais, dès l'année suivante, il devint ministre à Londres, d'où il passa, comme ministre plénipotentiaire, à Berlin en 1798. Après avoir rempli pendant cinq ans ces fonctions avec autant de zèle que de talent, il se démit de son poste et entreprit des voyages. En 1809, il reçut le titre de baron, et, après l'abdication de Gustave-Adolphe, il fut chargé par le roi Charles XIII du ministère des affaires étrangères, avec le titre de président de la chancellerie. L'année suivante (1810), il devint chancelier de l'université de Lund, fut créé comte en 1813, et renonça en 1824 à toutes les fonctions publiques. Il se retira alors dans sa terre de Yankowitz, en Pologne, où il termina ses jours. Engelstroëm fonda à Stockholm un asile pour les catholiques pauvres, et laissa en mourant à cette ville sa riche bibliothèque.

ENGELSUSS (Georges), écrivain allemand, qui vivait au XVIIe siècle. On ne possède pas de détails sur sa vie, mais il a écrit les ouvrages suivants : *Historia exercituum* de 1630 à 1635 (Francfort, 1648, in-8°); *Courte description de la marche et des travaux de l'armée suédoise de* 1633 *à* 1646 (Francfort, 1648); *Campagne du duc Bernard de Weimar de* 1633 *à* 1648 (Francfort, 1648).

ENGELURE s. f. (an-je-lu-re — du préf. *en*, et de *geler*). Pathol. Gonflement des tissus sous-cutanés produit par le froid : *Avoir des* ENGELURES *aux pieds et aux mains.*

— **Encycl.** Pathol. L'*engelure* est un engorgement chronique de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané. Le point engorgé est d'un rouge violet, souvent indolent, quelquefois douloureux et sujet à s'ulcérer. Les *engelures* affectent plus fréquemment les enfants que les adultes et les vieillards, et sont situées sur les parties du corps les plus éloignées du centre de la circulation. On les observe sur les pieds, sur les mains, sur les oreilles, au bout du nez. La cause des *engelures* est le froid prolongé. Les enfants faibles, scrofuleux, lymphatiques, qui suent facilement, ceux surtout qui manquent habituellement d'une bonne nourriture, de vêtements chauds, y sont plus exposés que les autres. De nombreuses observations recueillies avec soin établissent que l'on peut hériter d'une disposition organique aux *engelures*.

Ainsi que nous l'avons dit, les *engelures* se développent sous l'influence du froid; c'est donc pendant l'hiver que la maladie atteint son point culminant. Chez les personnes atteintes d'*engelures* chroniques, la maladie commence à se manifester pendant l'automne, règne pendant l'hiver, diminue ou même guérit au printemps, pour recommencer de nouveau l'année suivante.

Les *engelures* peuvent consister dans un simple engorgement superficiel accompagné de démangeaison, surtout quand les parties malades sont exposées à la chaleur. Cette forme, la plus simple, guérit en général promptement.

A un degré plus intense, les *engelures* occasionnent un engorgement profond, de l'engourdissement, de la gêne dans les mouvements, des phlyctènes remplies d'une sérosité roussâtre ou sanguinolente. La peau devient couleur lie de vin ou d'un rouge bleuâtre. Cette seconde forme, plus grave, occasionne de vives douleurs.

Les *engelures* peuvent enfin s'ulcérer, devenir phagédéniques, gangréneuses, et mettre à découvert les tendons et les os.

Le diagnostic de l'*engelure* n'offre aucune difficulté, et, avec de l'attention, on distingue de suite les *engelures* de l'érysipèle et des engorgements symptomatiques.

Le pronostic sera subordonné à la gravité et à l'ancienneté de la maladie, et surtout à la constitution du malade.

— *Traitement*. Avant d'entrer dans le détail des moyens employés pour combattre les *engelures*, il est à remarquer que les *engelures* les moins graves, laissées à elles-mêmes, guérissent quelquefois spontanément à l'âge de la puberté. On peut prévenir les *engelures* en fortifiant l'épiderme par des lotions d'eau froide, de neige, de vin, d'eau-de-vie camphrée, etc.

Lorsque les *engelures* sont formées, on a recours d'abord aux moyens ci-dessus indiqués : on y ajoute le baume de Fioravanti, la teinture de benjoin, de gaïac, le baume du Pérou, etc... On a beaucoup préconisé, dans ces derniers temps, l'emploi de la glycérine, qui a au moins l'avantage de guérir les ulcérations. On a conseillé aussi de tremper les mains dans l'eau bouillante. L'électricité par étincelle a été employée avec succès pour des *engelures* anciennes. Des cataplasmes préparés avec de l'eau de fleur de sureau procurent souvent du soulagement. Enfin, dans des cas spéciaux, la cautérisation produit de bons résultats.

Il est clair que, pour des *engelures* constitutionnelles, un traitement général devra être appliqué, afin de modifier la disposition générale du sujet.

ENGELVIN (Joseph-Marie-Louis), auteur ascétique français, né à Rochefort (Puy-de-Dôme) en 1795, mort en 1861. Il se rendit, en 1851, à Jérusalem, s'y fit récollet (il était déjà prêtre), revint en France et fonda un couvent de son ordre à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche). Il a écrit : les *Fleurs à Marie; le Voyant; l'Ami des peuples;* le *Prêtre; De l'esprit républicain* (1848); le *Sage* ou *Promenades aux vasques de Salomon dans les environs de Bethléem* (1859, in-12); *Soleil de la Terre sainte*, premier volume, le seul qui ait paru de son vivant, d'un *Voyage en Orient*, en 3 tomes. Le P. Engelvin avait, en outre, collaboré au *Mercure du* XIXe *siècle* et à la *Biographie universelle*.

ENGEN, petite ville du duché de Bade, dans le cercle du Lac, ch.-l. du bailliage de son nom, à 24 kilom. N.-E. de Schaffouse; 1,877 hab., presque tous catholiques. Fabrique de mousseline. Le 3 mai 1800, Engen fut le théâtre d'une victoire des Français, commandés par Moreau, sur les Autrichiens.

ENGENCEMENT s. m. (an-jan-se-man). Syn. d'AGENCEMENT.

ENGENCER v. a. ou tr. (an-jan-sé). Syn. d'AGENCER.

ENGENDRABLE adj. (an-jan-dra-ble — rad. *engendrer*). Qui peut être engendré :

> . . . Tousjours choses *engendrables*
> Engendreront choses semblables.
> (*Roman de la Rose.*)

ENGENDRÉ, ÉE (an-jan-dré) part. passé du v. Engendrer. Procréé : *Tout être* ENGENDRÉ *porte en lui la corruption en puissance.* (Renan.)

— Fig. Produit, éclos : *Toutes les idées ne sont pas encore* ENGENDRÉES; *mais quand elles naissent, c'est pour vivre sans fin, et elles deviennent le trésor commun de la race humaine.* (Chateaub.) ‖ Causé, déterminé : *Les passions* ENGENDRÉES *par la faiblesse sont impitoyables.* (Balz.)

— Fam. Pourvu d'un gendre : *Voici M. Diafoirus le père et M. Diafoirus le fils, qui viennent nous rendre visite ; que vous serez bien* ENGENDRÉ ! (Mol.)

ENGENDREMENT s. m. (an-jan-dre-man — rad. *engendrer*). Production : *Les grands* ENGENDREMENTS *de l'homme veulent souvent neuf ans, vingt ans.* (Michelet.)

ENGENDRER v. a. ou tr. (an-jan-dré — du préf. *en*, et du lat. *generare*, même sens). Procréer, produire par voie de génération, en parlant de l'homme et des animaux mâles : *Il est rare qu'un homme de génie* ENGENDRE *un fils qui lui ressemble. Chaque animal* ENGENDRE *son semblable.* (Acad.) ‖ Créer, donner l'être à : *Dieu* A ENGENDRÉ *tout ce qui existe.*

— Produire son semblable, en parlant des végétaux : *Chaque arbre porte des semences propres à* ENGENDRER *son semblable.* (Boss.)

— Fig. Produire, déterminer, avoir pour effet; donner naissance à : *Les passions* ENGENDRENT *souvent qui leur sont contraires.* (Mass.) *Un sang appauvri ne porte au cerveau que des idées tristes et n'*ENGENDRE *que des esprits languissants.* (J.-J. Rouss.) *Les mots* ENGENDRENT *presque toutes les erreurs.* (J. de Maistre.) *Le mal* ENGENDRE *le mal.* (Chateaub.) *Le vice* ENGENDRE *la punition, qui le suit infailliblement.* (Lamenn.) *L'absurde ne peut* ENGENDRER *que l'absurde.* (Colins.) *L'impuissance passionnée* ENGENDRE *la folie.* (Guizot.) *C'est la curiosité, et non l'utilité, qui* ENGENDRE *la science.* (J. Simon.)

> Des combats le dieu redoutable
> Jadis à Vénus fit sa cour :
> Dès lors, si l'on en croit la fable,
> Le plaisir *engendra* l'amour.
> Aux deux auteurs de sa naissance
> Bornant sa gloire et ses désirs,
> Tous les jours, par reconnaissance,
> L'amour *engendre* les plaisirs.
> PANARD.

— Absol. : *Tout ce qui* ENGENDRE *est vivant;* ENGENDRER, *c'est une fonction de la vie, or la vie de Dieu est l'intelligence : donc il* ENGENDRE *par l'intelligence.* (Boss.) *L'esprit* ENGENDRE *aussi bien que le corps.* (Le P. Ventura.) ENGENDRER, *ce n'est point créer.* (Lamenn.)

— Prov. *La familiarité engendre le mépris*, Trop de laisser-aller dans les relations journalières amène l'oubli des convenances.

— Théol. Se dit de l'opération par laquelle le Fils procède du Père : *Le Père* ENGENDRE *le Fils de toute éternité.*

— Géom. Produire en se déplaçant : *Un triangle rectangle tournant autour d'un des côtés de l'angle droit* ENGENDRE *un cône. Un demi-cercle tournant autour d'un diamètre* ENGENDRE *une sphère.*

S'engendrer v. pr. Etre engendré, procréé : *L'homme* S'ENGENDRE *par l'homme.*

— Fig. Etre produit, déterminé : *C'est par le travail que* S'ENGENDRENT *à la fois la richesse et la société.* (Proudh.)

> Tout *s'engendre* ici-bas, par un ordre fatal,
> De l'élément le plus contraire.
> A. BARBIER.

— Réciproq. Se produire l'un l'autre ou les uns les autres : *Le mieux-être et la prévoyance* S'ENGENDRENT *l'un l'autre dans une succession indéfinie.* (F. Bastiat.) *Toutes les fantaisies* S'ENGENDRENT. (L. Reybaud.)

ENGENDRER v. a. ou tr. (an-jan-dré — du préf. *en*, et de *gendre*). Fam. Donner un gendre à :

> . . . . . . Ma femme [teur
> Voudrait bien m'*engendrer* d'un grand complimen-
> Qui ne dit pas un mot sans dire une fadeur.
> DESTOUCHES.

S'engendrer v. pr. Prendre un gendre :

> Ma foi, je *m'engendrais* d'une belle manière,
> Et j'allais prendre en vous un beau-fils fort discret!
> MOLIÈRE.

— **Syn. Engendrer, accoucher, enfanter.** V. ACCOUCHER.

ENGENHO-DO-MATO, ville du Brésil, prov. de Minas-Geraes, à 225 kilom. N.-O. de Rio de Janeiro; 3,650 hab. Eglise paroissiale, située à 900 mètres au-dessus du niveau de la mer.

ENGENIO (César CARACCIOLO D'), historien italien, d'une noble famille napolitaine, qui vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. Il s'adonna à des recherches sur l'histoire et la topographie du royaume de Naples et écrivit les ouvrages suivants : *Breve descrizione del regno di Napoli* (Naples, 1618, in-8°); la *Napoli sacra* (Naples, 1624, in-4°).

ENGENS s. m. pl. (an-jan — rad. *engin*). Véner. Equipage de chasse.

ENGEOLER v. a. ou tr. (an-jô-lé). V. ENJÔLER.

ENGEOLEUR s. m. (an-jô-leur). V. ENJÔLEUR.

ENGER v. a. ou tr. (an-jé — V. ENGEANCE). Embarrasser, doter d'une chose gênante : *Votre père se moque-t-il de vouloir vous* ENGER *de son avocat de Limoges?* (Mol.) ‖ Vieux mot, qu'on peut encore employer familièrement. ‖ On a dit aussi ENGEANCER.

ENGERAY ou **ENGERAI** s. m. (an-je-rè). Agric. Sorte de râteau qu'on adapte à la faux : *L'*ENGERAY *est formé de trois dents ou baguettes un peu moins longues que la lame de la faux.* (M. de Dombasle.)

ENGERBAGE s. m. (an-jèr-ba-je — rad. *engerber*). Agric. Action d'engerber, de mettre en gerbes les moissons qui sont en javelles.

ENGERBEMENT s. m. (an-jèr-be-man — rad. *engerber*). Agric. Action d'engerber les blés qui sont en javelles.

ENGERBER v. a. ou tr. (an-jèr-bé — du préf. *en*, et de *gerbe*). Mettre en gerbes : *Il faut* ENGERBER *ces javelles.* (Acad.)

— Techn. Entasser : ENGERBER *des tonneaux.*

ENGERN, bourg de Prusse, prov. de Westphalie, régence et à 28 kilom. S.-O. de Minden; 1,500 hab. Fabrication de toiles et commerce de fil. Ce bourg, aujourd'hui insignifiant, était autrefois la capitale des vastes Etats de Witikind et le siége de son gouvernement. On montre encore, dans le chœur de l'église paroissiale, un monument élevé en 1377 par l'empereur Charles IV à la mémoire du courageux adversaire de Charlemagne.

ENGERRAND, conventionnel, député par le département de la Manche. Il montra dans la Convention des opinions très-modérées, vota la détention perpétuelle de Louis XVI, défendit les girondins et particulièrement Brissot, au péril de sa vie, devint secrétaire du conseil des Cinq-Cents (1798), fut nommé membre du Corps législatif (1799), et se retira de la scène politique en 1803.

ENGERS, village de Prusse, près de l'embouchure du Saynbach; le château, bâti en 1758, a remplacé une forteresse du XIVe siècle, construite par Cuno de Falkenstein. Des débris de murailles que l'on remarque au-dessus du village, dans le lit du Rhin, passent pour les restes d'un pont romain. C'est, dit-on, sur ce pont que César aurait passé le fleuve pour aller combattre les Sicambres.

ENGERTH (Edouard), peintre allemand, né à Pless vers 1818. Il fit ses études artistiques à l'Académie de Vienne et s'y adonna tout particulièrement au genre historique. Il obtint, en 1845, le grand prix de cette Académie pour son tableau représentant le *Combat du roi Ladislas avec le kouman Akus.* Après avoir passé plusieurs années à Rome, il revint en Allemagne, où il fut nommé, en 1854, directeur de l'Académie des beaux-arts de Prague. La plus connue de ses toiles est la *Capture de la famille du roi Manfred après la bataille de Bénévent*, qui appartient à la Société autrichienne des beaux-arts. On cite encore avec éloge les *fresques* que cet artiste a exécutées dans l'église d'Altlerchenfeld à Vienne.

ENGESTROEM, nom de plusieurs savants suédois. V. ENGELSTROËM.

ENGHEIN (François D'), théologien belge, né à Bruxelles en 1648, mort à Gand en 1722. Il était fils du comte de Santa-Cruz. Enghein entra chez les dominicains, prit le grade de docteur en théologie, s'adonna à l'enseignement et devint régent des études de son ordre. Il a écrit, en latin, une *Réponse à la déclaration du clergé gallican sur le pouvoir ecclésiastique* (Cologne, 1685, in-8°); *Défense de l'autorité apostolique contre Natalis Alexander* (Cologne, 1699, in-8°), etc.

ENGHELBRECHTSEN ou **ENGELBRECHTSEN** (Corneille), peintre hollandais. V. ENGELBRECHT.

ENGHELRAMS (Corneille), peintre belge, né à Malines en 1527, mort en 1583. Il a peint à la détrempe des tableaux estimés, entre autres : les *Œuvres de miséricorde* (Malines), la *Conversion de saint Paul* (Hambourg), etc.

ENGHIEN, ville de Belgique (Hainaut), arrond. de Soignies; 3,860 hab. C'est de cette ville, non d'Enghien-les-Bains, que les princes de Condé tiraient leur titre de duc d'Enghien.

ENGHIEN-LES-BAINS, village et commune de France (Seine-et-Oise), cant. de Montmorency, arrond. et à 20 kilom. de Pontoise, à 26 kilom. de Versailles et à 12 kilom. de Paris; 804 hab. Enghien, situé sur le bord du lac de ce nom et au pied des collines de Montmorency, est un village tout moderne, qui s'est accru avec une extrême rapidité et est devenu l'Eden des villégiatures élégantes de la capitale. « Enghien, dit M. Adolphe Joanne, dans son excellent *Guide aux environs de Paris*, ne comptait, il y a une centaine d'années, qu'un habitant; cet habitant était un meunier. Comme Bade, Ems, Spa, Aix, Wiesbaden et toutes les villes de bains que la mode a prises sous sa protection, Enghien est aujourd'hui un rendez-vous de plaisirs, un lieu de délices pour les gens bien portants, en même temps qu'un endroit privilégié où certains malades viennent chercher la santé. Il y a quelques années encore, un très-petit nombre de maisons seulement étaient venues se grouper dans le voisinage; le lac, silencieux, n'était traversé par aucune voile, et ses bords étaient tout couverts de roseaux, peuplés de canards, de judelles et de poules d'eau. Aujourd'hui, Enghien est une ville de bains renommée; et c'est une bonne fortune singulière qu'une source d'eau minérale, d'un emploi salutaire pour certaines maladies, située tout près de Paris, dans une vallée riche et pittoresque et dans le voisinage d'une belle nappe d'eau qui, avec sa ceinture de villas élégantes, contribue à l'agrément de l'aspect et des promenades. Un savant physicien du XVIIIe siècle, l'oratorien Cotte, qui fut curé de Montmorency en 1773, porta le premier son attention sur le ruisseau d'eau sulfureuse qui s'écoulait près du moulin et adressa une lettre à ce sujet à l'Académie des sciences; découverte d'autant plus intéressante, que les eaux sulfureuses, recommandées comme agent thérapeutique, se trouvaient à une grande distance de Paris. » Ce n'est cependant qu'en 1821 que M. Péligot, administrateur de l'hôpital Saint-Louis, devint le véritable créateur d'Enghien, auquel il ne donna la vie qu'aux dépens de sa fortune. Aujourd'hui, on distribue à Enghien près de 300 bains par jour et l'on vend annuellement de 50,000 à 60,000 bouteilles d'eau.

L'eau d'Enghien s'emploie en boisson, en bains, en douches et en gargarismes. Elle émerge d'un banc de calcaire grossier par cinq sources principales : la source *Cotte* ou du Roi (13°), la source *Deyeux* (10°,5), la source *Péligot* (12°), la source *Bouland* (14°) et la source de la *Pêcherie* (13°). Il est probable que les cinq sources ont une origine commune; mais, malgré des recherches suivies, on n'a pu encore s'en assurer. On a remarqué que, lorsqu'on vide le lac pour la grande pêche qui a lieu tous les trois ans, l'eau des sources s'arrête et ne coule de nouveau que quand le lac est rempli.

Les eaux d'Enghien méritent une attention particulière et sont, en certains cas, très-utiles; mais c'est à tort qu'on a voulu les comparer aux eaux sulfureuses des Pyrénées. Celles-ci sont chaudes, gazeuses, et contiennent de la barégine, qualités qui manquent totalement aux eaux d'Enghien. De plus, comme il est nécessaire de chauffer ces dernières artificiellement, elles perdent beaucoup de leurs propriétés et arrivent dans le bain presque désulfurées. Les affections dans lesquelles ces eaux réussissent le mieux sont celles qui intéressent les organes respiratoires : les affections catarrhales du larynx, des bronches. De plus, ces eaux, comme celles de toutes les sources sulfureuses, réussissent dans les affections de la peau, et surtout dans l'eczéma, l'impétigo, etc.; elles agissent en exaspérant l'éruption pour la guérir ensuite. Enfin, ces eaux sont utiles dans des cas d'accidents causés par la syphilis constitutionnelle. Les eaux d'Enghien peuvent être transportées et sont conseillées à peu près dans les mêmes circonstances que les Eaux-Bonnes.

Le lac d'Enghien a 1,000 mètres de longueur du S. au N. et 500 mètres de largeur moyenne; il couvre une superficie de 35 hect. Sa profondeur varie de 1 à 4 mètres au temps des basses eaux; le niveau s'élève de 0m,70 pendant les grandes crues. Il est alimenté par les ruisseaux de Soisy, d'Eaubonne, d'Ermont, par plusieurs sources et de nombreux puits artésiens; il est épuisé par le canal qui fait tourner le moulin de la Galette. Le lac est peuplé de carpes, de tanches et de brochets; une pêche générale, qui se fait tous les trois ans, rapporte, dit-on, près de 12,000 francs.

Le parc d'Enghien est mis à la disposition des baigneurs. Les environs abondent en charmantes promenades.

Ceci nous conduit à un autre ordre d'idées : « Une femme qui quitte Paris pour aller passer six mois à la campagne en revient aussi antique que si elle s'y était oubliée trente ans. » C'est Montesquieu qui a dit cela dans ses *Lettres persanes*, et les femmes, même celles qui n'ont jamais lu et qui ne liront jamais Montesquieu, pensent ainsi. Déterminées cependant à ne pas renoncer aux plaisirs de la villégiature, elles se sont arrangées pour jouir des charmes de la vie agreste, revue et corrigée par les meilleurs faiseurs et les coiffeurs en renom. Elles ont bravement traîné leurs falbalas dans tous les chemins de traverse, elles se sont parfumées devant les simples fleurs des champs, elles se sont poudrées à blanc pour monter à âne, elles ont humilié les étoiles du bon Dieu par un luxe inouï de bougies roses et de becs de gaz et fait taire le rossignol par des torrents de roucoulades empruntées à l'Opéra et par les tapotements du piano. En un mot, elles n'ont consenti à s'éloigner de Paris qu'à la condition expresse d'emporter Paris dans leurs valises, et c'est ainsi qu'à Enghien même, dans cette riante vallée de Montmorency où se pressent tant de beaux sites et de si touchants souvenirs, où l'ombre de Catinat sourit à l'ombre de Jean-Jacques, elles se sont fait un joli petit monde artificiel, bichonné, pommadé, étranglé dans ses cols-carcans, sanglé dans ses baleines, embastillé de vertugadins, qui ne consent à regarder la nature au travers de son lorgnon que quand on la lui a préalablement accommodée à la dernière mode. On a donc macadamisé les routes, fait reluire les maisons et passé au plumeau les arbres et les gazons. Quant au lac, on parle d'en filtrer les eaux.

Enghien est, à vrai dire, une succursale du boulevard. Tous les gens que vous y verrez n'y viennent pas pour leur santé; beaucoup n'ont d'autre but que leur amusement, et rien ne rapproche les conditions comme le plaisir ou la douleur. Aussi y trouve-t-on de tout : des agents de change et des ambassadrices, des diplomates et des bottiers, des gens de théâtre et des gens d'Eglise, d'anciens sénateurs et des dentistes, des danseuses et des militaires, des grandes dames et des petites dames, des tragédiennes et des somnambules, des duchesses et des comtesses, des princesses et des femmes bourgeoises.

La vogue dont jouit Enghien à cette heure est due à des causes diverses. La principale, ce ne sont pas ses eaux sulfureuses; les eaux ne sont qu'un prétexte. Le but, c'est surtout la vie qu'on y mène et qui varie selon les personnes. L'histoire de cette rivale de Bagnères, que d'ailleurs elle ne pourra jamais remplacer, est celle de bien des gens qui y vont étaler leur opulence de fraîche date. Enghien, érigé en commune au mois d'août 1851, est maintenant une ville; il y a un siècle, c'était un moulin, avec un seul habitant; en 1830, c'était une douzaine de maisons aux environs du lac.

Nous voici aujourd'hui bien loin du *ruisseau puant* qui s'échappait des interstices des pilotis, près du moulin, et que, le premier, le père Cotte, oratorien et curé de Montmorency, soupçonna provenir d'une source d'eau minérale. Etrange aventure, en vérité; le bonhomme, occupé sans cesse d'observations météorologiques, lui qui ne marchait jamais sans regarder le ciel, trouve à ses pieds une richesse. S'il l'avait laissé perdre, ce petit ruisseau qui sourdait derrière la digue de l'étang et qui coulait dans les canaux de décharge, c'en était fait de sa réputation, son nom ne lui survivait pas, c'en était fait aussi de ce pimpant Enghien qui ne demandait qu'à naître. Un vénérable prêtre, un savant austère, voilà donc quel est le parrain de ce lieu mondain, où l'on vient bien moins pour guérir que pour jouir, mener folle et insouciante vie, tromper sa femme, tromper son mari, nouer et entretenir ces liaisons clandestines et plus ou moins scandaleuses qui s'ébauchent dans les éclats de rire et finissent parfois dans les pleurs.

Il ne se doutait pas, notre cher abbé, de tout ce qui arriverait un jour autour de cette veine d'eau minérale. L'idée d'utiliser pour les malades un médicament naturel, qui se perdait depuis des siècles, était son but unique lorsqu'il adressa, en 1766, à l'Académie des sciences, une lettre que l'abbé Nollet transmit en son nom à l'illustre compagnie. Le prince de Condé n'avait pas d'autre idée non plus en concédant quelque terrain et la source nouvelle, en 1781, à Levieillard, propriétaire des eaux ferrugineuses de Passy, qui fit bonnement construire un bassin de pierre pour la recevoir et une voûte pour la protéger. Certes on crut faire beaucoup de mettre au service du public, à Paris, de nouvelles voitures dites *anglaises*, à 3 sols par heure, que prenaient les gens qui n'avaient pas de carrosse pour se rendre à Montmorency. Des *guinguettes*, appelées *guimbardes* par onomatopée, *vinaigrettes* par les beaux d'alors, et *coucous* à cause des maris qui y laissaient leurs femmes dans l'intérieur pour monter eux-mêmes en *lapin*, servaient au transport en commun, hors Paris, à raison de 10 sols par place et par lieue. D'autres voitures encore, *carrosses faisant messageries*, et qui allaient d'un train plus accéléré, tout en partant sans heure fixe, à la commodité des voyageurs, coûtaient 12 sols, également par place et par lieue, et une lieue de cette époque valait presque deux lieues de la nôtre. Tels étaient les moyens ordinaires de locomotion pour les buveurs des eaux d'Enghien, au début de l'exploitation. On buvait à la source; plus tard on commença à prendre des bains dans le peu de chaumières qui, une à une, se groupaient autour du bassin. Mais il fallut la guérison de quelques malades de distinction et un grand nombre de résultats miraculeux, notamment le prompt retour à la santé d'un colonel anglais, sir Hyde Park, blessé en Amérique, pour attirer enfin l'attention publique sur la découverte du père Cotte. En ce temps-là on trouvait les eaux d'Enghien rue des Boucheries-Saint-Germain, à Paris, chez Desené-Tancoigne, maître en pharmacie, au prix de 1 livre 4 sols par bouteille de quatre pintes, et 7 sols pour la bouteille. Fourcroy, aidé de Vauquelin et de Delaporte, publie en 1788 l'*Analyse chimique de l'eau d'Enghien* (in-8°), et compare à un regard, autrement dit à un jour d'aqueduc, la construction en plâtre élevée par le propriétaire, et dans laquelle les buveurs d'eau ne pouvaient tenir qu'inclinés ou assis. Il a bien découvert, à quatre-vingts pieds, un écoulement peu abondant d'une eau également sulfureuse, mais la Révolution survient, de plus sérieuses occupations, entre autres la réorganisation de l'instruction publique en France, absorbent tout le temps de Fourcroy. Les eaux d'Enghien sont abandonnées. La mousse et les dépôts terreux viennent combler le bassin de Levieillard, qui tombe dans l'oubli. Seul un homme lui restait fidèle, c'était Cotte. Cotte s'était marié malgré son titre de curé. Resté veuf, le savant, devenu le génie familier de la vallée, venait, appuyé sur le bras d'une servante, saluer de temps à autre le bassin de pierre tout désolé. Il en faisait le tour, soupirait et espérait en l'avenir. Quelques rares promeneurs le rencontraient sur l'emplacement futur d'Enghien-les-Bains, situation vantée à juste titre; les chasseurs et les pêcheurs s'y donnaient rendez-vous autour du lac, riche en plantes aquatiques, en canards, en poules d'eau, etc. Cotte malheureusement ne vécut pas assez pour voir, en 1821, M. Péligot, administrateur en chef de l'hôpital Saint-Louis, mettre sa fortune et une prodigieuse activité au service de la découverte de l'oratorien.

M. Péligot donne d'abord au bâtiment de la source Cotte une disposition assez élevée pour que les buveurs puissent s'y tenir debout. Il rêve de remplacer un jour par des villas élégantes les quelques cahutes perdues autour du bassin. Par ses soins, l'étang est encaissé et entouré d'une large avenue. Ce qu'il perd en largeur lui est rendu en profondeur et surtout en limpidité. Aux ruisseaux de Soisy, d'Eaubonne et d'Ermont, qui l'alimentent concurremment avec plusieurs sources voisines, dites abîmes, qui filtrent dans les prairies, sont ajoutées successivement les eaux de dix puits artésiens forés dans les environs. Cette nappe d'eau d'une longueur de 1,000 mètres, large de 500 mètres, profonde de 1 à 4 mètres au temps des basses eaux, fait l'attrait et le charme de ces lieux. Bientôt les deux baignoires par trop modestes qu'abrite une cabane près de la source, disparaîtront. En fouillant le sol pour la construction d'un établissement thermal, à quelques toises de la source Cotte, on découvre une source identique et encore plus abondante; une buvette s'y établit sous une rotonde couverte de chaume. La maison des bains, livrée aux baigneurs, a l'air d'un couvent de nonnes. Elle compte vingt-huit cabinets, dont huit pour les douches. Une année s'écoule et un établissement rival et presque contigu est fondé par l'architecte Constantin, avec le concours de trois colonels, MM. Brault, Trobriant et de Braque. Ces bains, dits de la Pêcherie, alimentés par trois sources sulfureuses, pouvaient tirer 25,000 litres par vingt-quatre heures.

Une première maison s'élève près des bains, et elle devient l'hôtel du *Solitaire;* une seconde s'installe avec bureau de tabac et café, café pourvu d'un billard, ce qui est alors d'un luxe inouï dans ce pays en formation. On danse bientôt, tous les dimanches, à ce café; les paysannes d'alentour y coudoient les dames dites de la ville. Une deuxième hôtellerie, avec l'enseigne du *Lac*, s'élève dans des conditions plus importantes que celle du *Solitaire;* puis Péligot bâtit une fort jolie maison, qui s'appelle aujourd'hui l'*Hôtel de la Paix*, et dans laquelle Brillat-Savarin vint habiter le bâtiment du fond de la cour. Bref, peu à peu le désert et le marécage se transforment en une ville de plaisance. L'heureux emploi des eaux de la source Cotte, dans les ulcérations qui couvraient les jambes de Louis XVIII, mit Enghien à la mode. Par flatterie, il devint de bon goût de se rendre à Enghien, même sans autre maladie que l'ennui, petite peste qui décime chaque année le *tout Paris* des chroniqueurs. On vante partout les cures merveilleuses opérées par les nouvelles eaux : tel a retrouvé l'usage de ses membres, tel autre la voix, un troisième l'appétit, une dame l'espoir d'être mère. Ce n'est pas tout. On s'y marie, autour de ce lac charmant, et ce sont des fées qui viennent former les nœuds les plus doux en voltigeant le soir dans la fraîcheur de l'atmosphère. Des célibataires, qui dissimulent leurs projets sous des prétextes de maladie, y cueillent l'hyménée au milieu des plantes aquatiques; il est vrai que plus d'une union n'a pour témoins que les grenouilles; à défaut d'officier municipal, c'est un moineau franc qui babille la phrase sacramentelle. Quoi qu'il en soit, la mode prenait Enghien sous sa protection. La duchesse d'Angoulême à cheval, le duc d'Orléans en char-à-bancs, le comte d'Artois, la duchesse de Berry venaient y faire des promenades fréquentes. M. de Villèle, président du conseil, boit de l'eau de la Pêcherie, et bien vite le *Moniteur* le proclame. Le chevalier de Piis a dit des vers de sa façon à la duchesse de Berry lors de sa visite à Enghien; la feuille officielle enregistre la chose, mais elle n'enregistre pas la culbute que son altesse a faite à l'entrée de l'hôtel des *Quatre-*